

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 18 novembre 2020 par visioconférence.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Étienne Prévost
Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

70-11-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 18 novembre 2020 tel que modifié.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 21 octobre 2020
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Acceptation des comptes à payer de novembre 2020
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
- 6 - LÉGISLATION
 - 6.1 - ADOPTION DU REGLEMENT 07-2020
- 7 - CORRESPONDANCE
- 8 - VARIA
 - 8.1 - Suivi - sorties des pompiers pour le mois d'octobre 2020
 - 8.2 - Suivi budgétaire
 - 8.3 - Protocole - entente pompe numéro 3 Sainte-Justine
 - 8.4 - Envoi postal auto-inspection
 - 8.5 - pratique pompiers
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

71-11-20

3.1 - Séance ordinaire du 21 octobre 2020

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 21 octobre 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

72-11-20

4.1 - Acceptation des comptes à payer de novembre 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 11-2020 en date du 12 novembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de 38,180.72 \$;

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de novembre 2020 en date du 18 novembre 2020 dans laquelle figurent tous les comptes ajoutés totalise un montant de 5,578.06 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 11-2020 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour novembre 2020 s'élève à 43,758.78 \$.

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 11-2020 ainsi que la liste des comptes ajoutés du mois de novembre 2020.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le document sera renvoyé par courriel et les membres du conseil devront l'avoir retourné avant la rencontre de décembre.

6 - LÉGISLATION

73-11-20

6.1 - ADOPTION DU REGLEMENT 07-2020

Une dispense de lecture a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, Mme la Présidente demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement.

ATTENDU QUE conformément à la loi, avis de motion à été donné à la séance du 21 octobre 2020 concernant le règlement intitulé *Attribution d'un fond de roulement* et qu'une première lecture y a été faite;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le Règlement # 07-2020 et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

ADOPTÉ

7 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

8 - VARIA

8.1 - Suivi - sorties des pompiers pour le mois d'octobre 2020

Présentation du tableau des sorties du mois passé.

8.2 - Suivi budgétaire

Compte rendu du bilan financier en date du jour.

8.3 - Protocole - entente pompe numéro 3 Sainte-Justine

Mme Lemieux a rencontré M. Christian Chabot, maire de Sainte-Justine, qui lui a expliqué le fonctionnement du système de pompe.

Il aimerait qu'on fasse un protocole d'entente en cas de coupure d'électricité, qui définirait une procédure manuelle et que la régie accepte que quelques pompiers soient formés pour utiliser le système le cas échéant.

Lorsque ce protocole sera déterminé, il sera présenté au conseil d'administration de la régie pour approbation.

74-11-20

8.4 - Envoi postal auto-inspection

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) accepte que le directeur, M. Morneau, donne le contrat de la préparation des envoies postaux pour l'auto-inspection à Mme Laurie Morneau, et ce, à un salaire de 15\$ de l'heure.

ADOPTÉ

8.5 - pratique pompiers

Pierre avait recommencé les pratiques mais compte tenu du zonage, il pense à annuler les pratiques de décembre et janvier.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

75-11-20

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h00.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier